

PROSTITUTION

Les Petites Sœurs des Cœurs

Une « respectueuse » de
Mulhouse veut obtenir, pour elle
et ses pareilles, la respectabilité

« Il y aura une grande pelouse avec des chevaux, une piscine, un terrain de volley. A l'intérieur, une bibliothèque, un bar. Et puis, bien sûr, des pièces spécialisées : une chambre de torture pour les masos, des salles de projection pour les films cochons. Ça m'est venu pendant une nuit d'insomnie, après un week-end passé dans un « Eros Center » allemand pendant lequel j'ai parlé aux filles : elles sont libres, elles sont heureuses. »

Son paradis de la prostituée, Jacqueline Trappler le voit comme s'il était déjà bâti. Dans son petit appartement de la cité Balzac à Mulhouse, elle tend aux visiteurs des napperons de papier imprimés à ses frais : « Les Eroresses de Mulhouse vous souhaitent... bon appétit », dit la légende. Au-dessus, une poule, un poulet et un dindon. « Le dindon, c'est le client. »

Jacqueline Trappler a trente ans, elle est fille de boulanger-pâtissier. Jusqu'à vingt-quatre ans, elle a été vendeuse-démonstratrice. « Un jour, j'en ai eu marre de me crever pour rien, alors j'ai commencé à racoler. » Chez elle, le code pénal, Simeon, Sade, « les Mots », de Sartre, et « le Festin nu », de William Burroughs.

Elle travaille près de la gare de Mulhouse au volant de sa Ford. Son fils, Guy, dix ans, est pensionnaire en ville. Jacqueline vit seule avec son petit chien Flic : « Dans mon métier, je n'ai pas le droit d'avoir quelqu'un » (d'après la loi, tout homme vivant avec une prostituée est proxénète).

Avec Marthe Richard

Jacqueline a un maître à penser : Kurt Kohls, directeur de la société Annabella, chaîne de six luxueuses maisons situées en Allemagne et en Autriche. Les Disneyland érotiques de Kurt Kohls abritent cent trente-cinq jeunes femmes qui, pour deux cents francs par jour, bénéficient du confort spécialisé des locaux.

« M. Kohls, c'est un homme d'affaires comme ça ! affirme Jacqueline. Je l'ai rencontré. Il est prêt à ouvrir des maisons en France et à m'en donner la supervision. »

Hélas, Herr Kohls, bon catholique et homme d'affaires respecté en Allemagne, n'est qu'un proxénète au regard de la loi française. Ouvrir des « Eros Centers » en France exige qu'on modifie la loi, dite « Marthe Richard », du 16 avril 1946, interdisant les maisons de tolérance, ainsi que la convention internationale ratifiée par la France en 1966, pour « la répression et

l'abolition de la traite des êtres humains et de la prostitution d'autrui ».

Jacqueline s'est donné deux ans pour le faire. Elle vient de fonder une association de prostituées, les Petites Sœurs des Cœurs, encourageant la création d'« Eros Centers », ainsi que celle d'un impôt sur la prostitution qui ferait de celle-ci un métier comme un autre, donnant droit à la Sécurité sociale et à la retraite. Les Petites Sœurs des Cœurs s'engagent à combattre le proxénétisme et la « prostitution sauvage ». Elles sont jusqu'à présent sept qui vivent toutes à Mulhouse.

Depuis quinze jours, Jacqueline n'a pas perdu son temps. Elle a soumis ses projets à la mairie de Mulhouse et écrit à Jean-Jacques Servan-Schreiber. « Je compte beaucoup sur les radicaux et sur les réformateurs, dit-elle. Ils sont libéraux et ce sont eux qui ont le plus de poids dans ma région. » Elle a aussi obtenu d'être présentée à des journalistes et à des députés par Marthe Richard, qui, renonçant à la bataille qu'elle a, pendant vingt-cinq ans, menée pour la fermeture des « maisons », a déclaré être favorable à une révision de « sa » loi. Et Jacqueline, appuyée par Marthe Richard, a plaidé sa cause à la télévision. Celles de ses consœurs qui l'ont vue ont été enthousiasmées, dit-on rue Saint-Denis. Enfin — se vante-t-elle ou non —, elle affirme, dans une lettre au député-maire de Mulhouse, qu'elle a « reçu de représentants du gouvernement l'assurance de leur soutien ».

Plus de proxénètes

Quelles sont ses chances ? Un député affirme que 50 à 60 % de ses collègues sont, a priori, favorables à la réouverture des « maisons ». Claude Peyret, député de la Vienne, envisage d'étudier sérieusement le dossier. Jacqueline ne manque pas d'arguments : « C'est une affaire en or que je propose au gouvernement. Il percevra des patentes sur les maisons, des impôts sur le travail des filles. La charte des Petites Sœurs des Cœurs stipule que l'argent des filles sera toujours placé en France, au moins par les débutantes, et que les cotisations iront à des œuvres de bienfaisance. »

Elle ajoute : « Dans mes « Eros Centers », les putains seront enfin heureuses. Elles ne passeront plus leurs nuits au poste

JACQUELINE TRAPPLER

« Je compte sur les réformateurs... »



pour une histoire de décolleté. Elles n'auront plus à rester debout, des journées entières, dans des couloirs d'hôtel sous prétexte que le trottoir leur est interdit. Elles se reposeront quand elles voudront et puis, dans la rue, elles ne seront plus emmerdées par les Nord-Africains. »

Ces derniers, Jacqueline ne les aime pas. D'ailleurs, d'une manière générale, elle s'intéresse peu aux clients pas riches qui sont pourtant de loin les plus nombreux. Elle affirme cependant ne pas les oublier : « On fera des maisons moins chères. Elles seront moins confortables, les filles seront moins jolies. »

Là, les responsables de la police sont sceptiques. « Les « Eros Centers » seront toujours des maisons de luxe, affirme l'un d'eux. La prostitution la plus misérable, celle des milieux défavorisés, subsistera sous sa forme actuelle. Si au moins ces centres pouvaient candidiser la prostitution de luxe... Mais ils n'empêcheront même pas l'existence des amazones (celles qui racolent en voiture) ou des call-girls. Les « Eros Centers » ne feront que créer une nouvelle forme de prostitution. »

Marthe Richard elle-même reste prudente : « Les « Eros Centers » ne sont jamais que des bordels mais il paraît que leur existence créera une situation préférable à celle d'aujourd'hui. Je ne prononcerai sur eux que quand j'aurai vu ceux qui existent en Allemagne. »

La charte des Petites Sœurs des Cœurs prévoit que toute prostituée travaillant avec un proxénète sera boycottée par elles. Là aussi la police émet des réserves : « Même si l'association grossit, ce n'est pas elle qui empêchera des pauvres filles affectivement frustrées d'avoir le béguin pour des hommes qui leur extorqueront de l'argent plus ou moins brutalement. Pour lutter contre ça, je crois plus au Mouvement de Libération de la Femme qu'aux Petites Sœurs des Cœurs. »

Pas prise au sérieux

Autre danger : le noyautage de l'association par les proxénètes. Il y a des précédents : le 13 décembre 1960, les prostituées parisiennes ont manifesté devant le Palais-Bourbon pour obtenir la libre disposition des hôtels de passe. On n'a pas tardé à découvrir qu'elles avaient été envoyées par leurs proxénètes eux-mêmes.

A cela, Jacqueline répond : « Ne sera pas admise qui voudra dans l'association. Je rencontrerai personnellement chaque fille. Et puis nous serons regroupées dans un système de loges ultra-secrètes, comme les Rose-Croix. Je connais tous les trucs, j'en ai fait partie. »

A la police de Mulhouse, « Jacqueline la Folle » n'est pas prise au sérieux. Ses projets encore moins. Mais, à la mairie, on pèse le pour et le contre, on calcule ce que serait l'avenir financier d'un « Eros Center », au cas où le système serait autorisé. Dans un bar, un petit maquereau s'approche de Jacqueline : « Tu sais que c'est dangereux ce que tu fais?... On peut te tuer pour ça. »

— Eh bien, qu'on me tue. J'ai failli mourir trois fois en me suicidant pour beaucoup plus bête que ça. »

JEAN-PIERRE CERQUANT